

Directeur artistique

Autre titre inscrit sur demande au
RNCP (niveau 2)

Niveau II (Bac + 3 et 4)

Niveau européen 6 : Savoirs approfondis

[Code Certif Info N°62670]



Avertissement : cette fiche est en état archivé

Descriptif, Objectif et Programme

Descriptif

Dans le cadre d'une agence conseil en communication (Publicité par exemple), et dans le service création, le directeur artistique conçoit - en association avec un concepteur rédacteur - des réponses pertinentes et originales à des problèmes de communication et assure le suivi de réalisation de ses projets sous la responsabilité d'un directeur de création.

Programme

Le mode d'évaluation de la certification est identique au mode de recrutement d'un directeur artistique en agence conseil en communication publicitaire (le milieu professionnel de référence).

La présentation d'un dossier créatif (Book) et les réponses aux questions posées par les interlocuteurs agence (ainsi que l'expérience acquise, pour un candidat expérimenté), permettent d'évaluer le candidat à l'embauche.

Le principe pour la certification :

Présentation, par le candidat, d'un Dossier Créatif (Book) comprenant un ensemble de projets de communication, conçus sur site école et/ou sur sites agences (stages en formation initiale et emplois en VAE), réalisés ou non (projet d'annonce presse ou annonce presse imprimée dans un magazine par exemple), destinés à faire une démonstration de maîtrise des compétences attendues et décrites dans les 4 modules de certification.

Le dossier présenté a un contenu obligatoire.

Le nombre de projets contenus dans un dossier créatif (Book) est laissé à l'appréciation du candidat (8 projets différents est le minimum accepté).

Le candidat doit faire preuve de pertinence et de créativité dans l'ensemble de ses projets, ainsi que de maîtrise des contraintes des différents supports et/ou moyens de communication utilisés (affichage, presse, film, document postal, brochure, site internet, SMS, etc...) et des logiciels de PAO pour les candidats en Direction Artistique.

Il doit convaincre les professionnels, membres du jury, de l'aptitude à exercer le métier de Directeur Artistique en Agence Conseil en Communication (Publicité et Marketing Services majoritairement).

A l'issue de la présentation, le jury valide tout ou partie des compétences du candidat, en fonction des 4 modules déterminés par la formation.

Les témoignages des tuteurs de stages, en formation initiale, de supérieurs hiérarchiques ou de clients pour les candidats VAE, peuvent être communiqués aux membres du jury comme compléments d'information pour la validation de compétences.

Dans le cas d'une validation totale des 4 modules, le Titre de Directeur Artistique / Directrice Artistique est acquis.

Dans le cas d'une validation partielle (un, deux ou trois modules acquis), le Titre n'est pas acquis et le candidat a la possibilité de se représenter devant le jury dans un délai de 5 ans maximum (durée de validité des modules acquis).

Modules

Autre - 01. Analyser la demande du commercial.

Autre - 02. Répondre à cette demande en concevant une opération pertinente et originale.

Autre - 03. Réaliser les projets de cette opération.

Autre - 04. Participer à la réalisation finale des projets.

Poursuite et débouchés

Débouchés

Types d'entreprises où travaille le directeur artistique :

- Agences conseil en communication :
- Agence de publicité
- Agence de communication d'image d'entreprise (communication institutionnelle ou corporate)
- Agence de communication d'entreprise à entreprises (business to business)
- Agence de communication événementielle (conventions, lancements produits)
- Agence de communication de ressources humaines (recrutement, communication interne, motivation salariés)
- Agence de marketing services (marketing direct, promotion des ventes, édition, multimédia)
- Agence conseil en communication interactive (site internet, téléphonie portable)
- Entreprises de vente à distance (service création intégré)

Types d'emplois accessibles :

- Directeur artistique junior, Directrice artistique junior
- Dans les grandes agences très hiérarchisées, possibilité de débiter comme assistant(e) directeur artistique.
- Dans les entreprises de vente à distance, maquettiste.

Autres informations

RNCP

Non Fiche n° 6432

<https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rncp/6432>

Certificateur

Sup de création - Ecole supérieure de créatifs en communication

Valideur

Sup de création - Ecole supérieure de créatifs en communication

Ce titre est remplacé par

Directeur artistique (<https://reseau.intercariforef.org/formations/certification-81426.html>)

Session de l'examen

Année de la première session	Année de la dernière session
Information non communiquée	2013

Domaine(s) de formation

32096 : Gestion entreprise culturelle

Lien(s) vers les métiers (ROME)

E1205 : Réalisation de contenus multimédias

Groupes formation emploi (GFE)

P : Gestion et traitement de l'information

Domaine de spécialité (NSF)

322 : Conception en infographie, imprimerie, édition, maquettiste

Accessibilité

Formation initiale	Formation continue	Apprentissage	Contrat de pro	VAE	Demande individuelle
Oui	Non	Non	Non	Oui	Non

Textes officiels

[Arrêté du 16/01/2008](#)

Publication : 24/01/2008

Descriptif : Arrêté du 16 janvier 2008 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles

Code NOR : ECED0774341A

URL : <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=ECED0774341A>

Création : Oui

[Arrêté du 03/10/2008](#)

Publication : 13/11/2008

Descriptif : Arrêté du 3 octobre 2008 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles.

Code NOR : ECED0825873A

URL : <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=ECED0825873A>

Modification : Oui

[Arrêté du 14/11/2008](#)

Publication : 21/11/2008

Descriptif : Arrêté du 14 novembre 2008 modifiant l'arrêté du 3 octobre 2008 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles

Code NOR : ECED0826945A

URL : <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=ECED0826945A>

Modification : Oui

Informations mises à jour le 19/12/2019 par Certif Info.

<https://reseau.intercariforef.org/formations/certification-62670.html>